



La Main Tendue a.s.b.l Angela

Reconnu d'utilité publique suivant arrêté grand-ducal du 20 juillet 2017

Rapport d'activité 2019



☎ 20.60.04.65

☎ 20.60.04.66

📞 691.309.127

✉ info@lamaintendue.lu

✉ 8, Rue de l'Eglise L-4732 Pétange

BCEE n° LU82 0019 2155 4419 6000

N°R.C.S. F1255

Sommaire

Mot de la Présidente	2
Historique	3
Structure organisationnelle	4
Centre d'écoute, de soutien et d'inclusion Sociale	6
Service d'accueil et de soutien	7
Service de sensibilisation	10
Service socio-culturel	12
Le financement du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale	13
Centre psycho-socio-éducatif	14
Le service psycho-socio-éducatif en famille	15
Le service de consultation psychologique	18
Le service de logements encadrés en milieu Ouvert (SLEMO)	19
Le service des logements encadrés	21
Projets et orientations 2019	23

Contact :

La Main Tendue a.s.b.l Angela

20, rue de l'Eglise

L-4732 Pétange

Tél. : +352 26 50 23 39

Mobile : +352 691 309 127

Fax : +352 26 50 23 49

E-mail : info@lamaintendue.lu

Horaires :

Lundi – vendredi : 8h30 – 12h00

13h00 – 17h00

Après 17h00 : sur rendez-vous

www.lamaintendue.lu

Editorial

Prévenir et détecter la violence, prendre en charge les victimes est un engagement fort de la Main Tendue asbl Angela. Depuis plus de 14 ans maintenant, professionnels et bénévoles à l'écoute mènent une action durable pour que chaque personne retrouve sa liberté, son intégrité et sa sécurité.

Face à un contexte difficile, des restructurations se sont imposées pour garantir la pérennité de nos deux centres, psycho-socio-éducatif et le centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale. En effet, les contraintes financières sont importantes et bien qu'on reconnaisse à notre action une vraie légitimité, la Direction a réorganisé le modèle d'intervention des équipes pour en optimiser leur performance.

Les bénévoles sont une redoutable ressource indispensable au bon fonctionnement de notre structure d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale et les équipes actuelles en place font un travail remarquable. Conscients de la nécessité de travailler sur un fonctionnement pérenne, intensifier notre recrutement de bénévoles est une priorité absolue pour 2019. Le budget contraint que nous connaissons ces dernières années, du fait notamment de la diminution des subventions, nous conforte dans ce choix.

Je tiens à vous livrer un message réaliste et en rien alarmiste. Au contraire, la reconnaissance d'utilité publique du Ministère de la Justice, récemment obtenue pour le centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale grâce à un travail collectif de grande qualité, laisse entrevoir de belles perspectives. Au-delà, de soutien et d'inclusion sociale des partenaires institutionnels et privés qui nous soutiennent déjà et sans lesquels rien ne serait possible, nous entendons grâce à cette reconnaissance fédérer de nouveaux soutiens notamment des donateurs privés.

2019 ne va pas manquer d'énergie, et nos actions témoigneront de notre volonté de mobiliser le plus grand nombre autour de notre cause !

La présidente
Angela BARTOLETTI

Historique

Fondée en 2005, « La Main Tendue » a.s.b.l. Angela regroupe un centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale et un centre psycho-socio-éducatif.

A l'origine, l'objectif de l'association était d'offrir un cadre accueillant, où les personnes en besoin pouvaient venir parler librement de leurs difficultés personnelles, dans le but de trouver ainsi, des solutions concrètes et réalisables.

L'association se voulait, avant tout, un centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale, tout en s'engageant dans l'aide à la personne contre tout acte de violence, qu'il soit d'ordre physique, psychique ou sexuel. Durant les premières années, l'association a réalisé sa mission essentiellement grâce à un bénévolat fort qui, à tout moment, faisait preuve d'un engagement et d'une disponibilité exemplaire. Aujourd'hui encore, celui-ci reste un des piliers forts qui contribue par sa présence à l'accomplissement d'une partie des activités de l'association. En parallèle au centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale, peu à peu, sont venus se greffer divers champs d'activités tel que le service psycho-socio-éducatif, le service psychologique ainsi que les services de logements encadrés.

Le soutien des partenaires financiers nous a donné l'opportunité d'engager les premiers salarié(e)s au sein de notre équipe en 2008 avec le souci de répondre au mieux aux différentes missions de l'association.

Les agréments ministériels qui nous ont été accordés depuis 2009 par le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région ainsi que le Ministère de l'Education Nationale de l'Enfance et de la Jeunesse ont contribué à une véritable fiabilité statutaire de notre association. Les agréments délivrés couvrent la consultation thérapeutique, la formation, le conseil socio-familial, le service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, l'accueil de jeunes et d'adultes en difficultés.

De plus, notre précieuse et étroite collaboration avec les différents acteurs sociaux locaux, régionaux et nationaux (assistants sociaux, SCAS, SPOS, inspecteurs et professeurs de différentes structures d'enseignement, responsables des Maisons Relais, etc) renforce notre position dans le paysage socio-éducatif.

Enfin, c'est par arrêté grand-ducal du 20 juillet 2017, que « La Main Tendue » a.s.b.l. Angela a obtenu la reconnaissance d'utilité publique pour son centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale, gage de sérieux, fiabilité et de crédibilité indispensable au bon développement de la structure.

Les ressources de l'association sont de natures diverses et concourent toutes à la réalisation de son objet social : « Venir en aide aux personnes victimes de violences ».

Surtout grâce aux adhérents, donateurs et partenaires financiers qui contribuent avec leur soutien au bon fonctionnement de l'association.

Structure organisationnelle

Face à une demande plus accrue, l'association a mis en place un système structuré permettant une flexibilité pour mieux répondre et pouvoir réagir plus rapidement aux demandes pour lesquelles elle est sollicitée. Cela nous donne l'opportunité d'être encore plus proactifs et flexibles.

L'assemblée de l'association a élu en son sein les membres suivants qui représente le conseil d'administration :

- | | |
|-----------------------------|------------|
| - Mme Angela Bartoletti | Présidente |
| - Mme Paola Tomassini | Secrétaire |
| - Mme Marie-Alix Schumacher | Secrétaire |
| - Mme Rosa Thill | Trésorière |

Le conseil d'administration a désigné en tant que Directrice de l'Association :

- Mme Jamila Khelili

Les activités de l'Association « La main tendue a.s.b.l. Angela se concentrent autour de deux pôles autonomes :

- **Un centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale avec les services associés :**

- Service d'accueil et de soutien
 - Service sensibilisation
 - Service socio-culturel

- **Un centre psycho-socio-éducatif avec les services associés :**

- Service psycho-socio-éducatif en famille
 - Service de consultations psychologiques
 - Service de logement encadré en milieu ouvert (SLEMO)
 - Service de logements encadrés

Pour garantir les prestations de ces deux centres, l'effectif salarial a été composé en 2019 de la façon suivante :

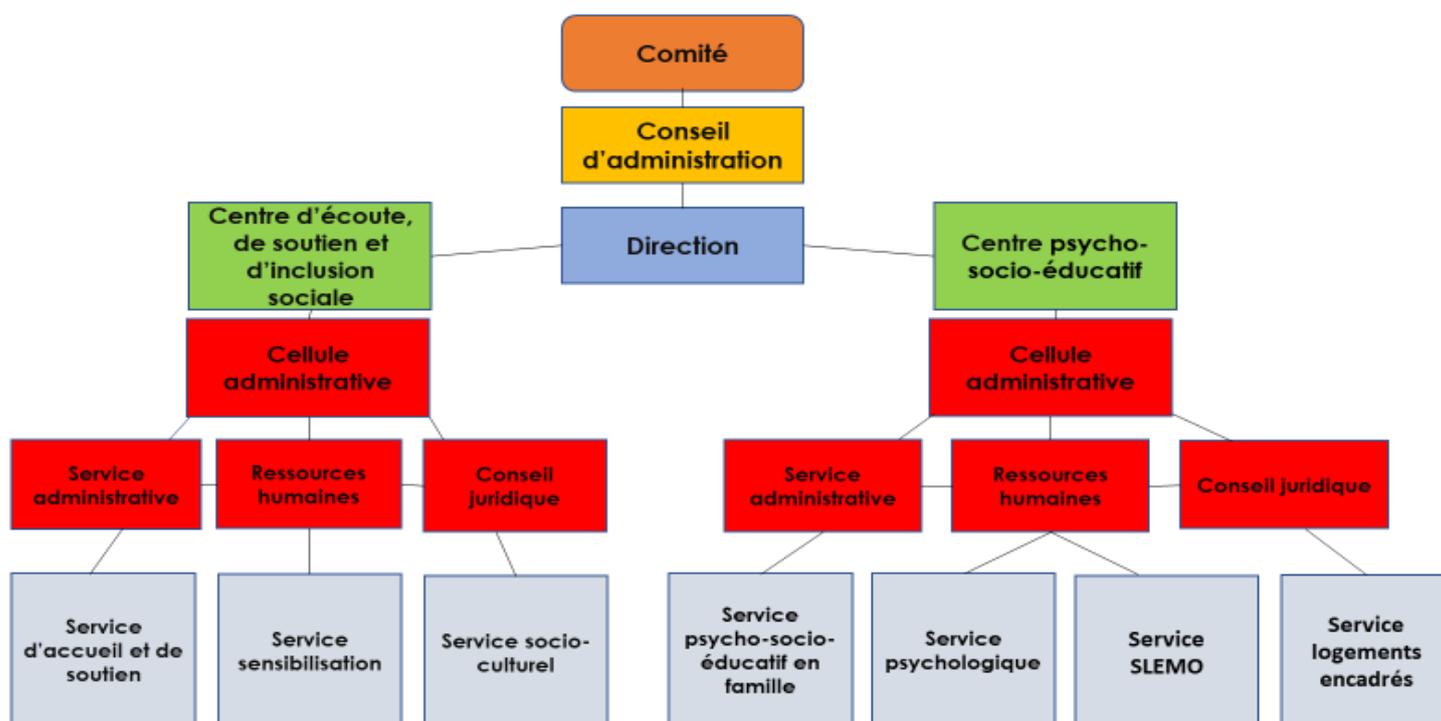
Effectif du centre psycho-socio-éducatif :

- Sept éducateurs gradués (ETP : 4)
- Trois éducateurs diplômés (ETP : 1,48)
- Sept psychologues (ETP : 2,87)
- Une chargée des ressources humaines (ETP : 0,89)
- Un apprenti en secrétariat (ETP : 0,60)
- Deux employées en ATI (ETP : 1)

Effectif du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion social

- Deux éducatrices diplômées (ETP : 1,125)
- Une psychologue (ETP : 0,25)
- Une chargée des ressources humaines (ETP : 0,075)
- Cinq employés ATI (ETP : 2,58)

Organigramme de l'a.s.b.l. La Main Tendue Angela 2019



Centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale

Centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale

Le centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale se décline en trois services :

- **Le service d'accueil et de soutien**
- **Le service sensibilisation**
- **Le service socio-culturel**

Pour assurer le bon fonctionnement du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale, les bénévoles ont été présents pendant **2 730,43 heures** afin de garantir les missions données.

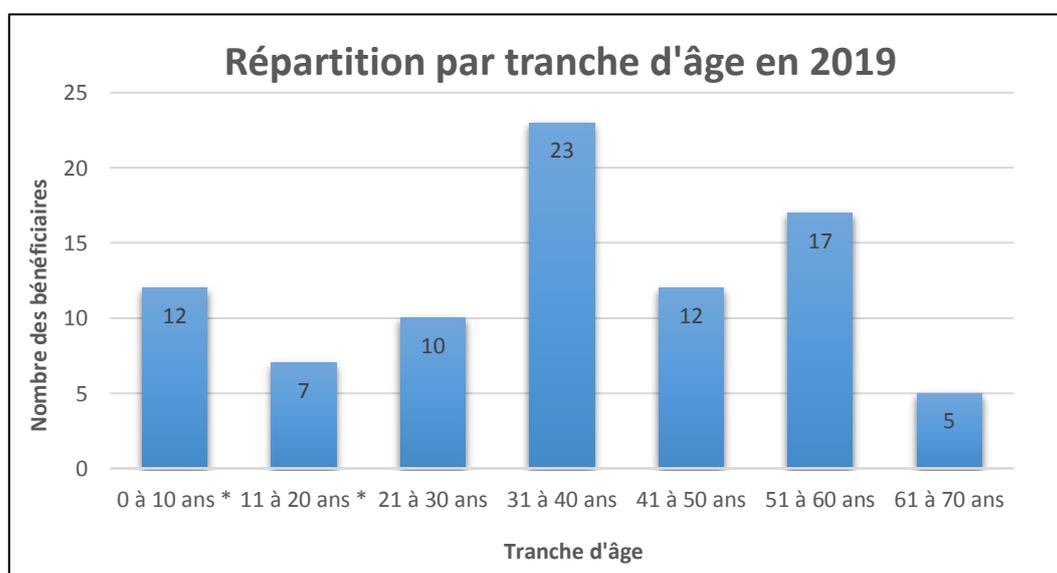
1) Le service d'accueil et de soutien

Le service accueille toute personne, mineur et majeur, victime de violence, qu'elle soit physique, psychique ou sexuelle, qui en a besoin ou en ressent la nécessité pour l'écouter, le conseiller et le guider en fonction de sa problématique (personnelle, professionnelle, familiale, sociale, etc.) dans l'empathie et la congruence, et ceci indépendamment et dans le respect des différentes croyances religieuses, idéologiques ou philosophiques.

Le champ d'intervention de l'association se concentre principalement au Sud du Grand-duché de Luxembourg et de la Grande région.

Le service est soutenu par une forte présence de bénévoles qui ont assuré pendant **1 123,43 heures** une permanence dans lesquelles **86 dossiers** ont été traités. **58 personnes** ont bénéficié d'une écoute active et d'un soutien psychologique, **12 personnes** ont eu recours à une thérapie de couple. **12 personnes** ont été conseillées dans leurs demandes administratives ainsi que juridiques et **4 jeunes** ont profité d'un accompagnement scolaire.

En tout, **86 personnes, 50 femmes, 17 hommes et 19 enfants**, ont bénéficié des services proposés par l'association en 2019.



Le centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale en chiffre

Les problématiques générales

1) Conseil général	12
2) Dépression	24
3) Trouble d'adaptation	19
4) Trouble d'humeur	19
5) Trouble de comportement	9
6) Trouble d'addiction	3

Les problématiques en détails

1) Conseil général :

Soutien scolaire	4
Conseil juridique	4
Demande administratives	4

2) Dépression :

Burn out	1
Dépression et tentative de suicide	17
Deuil	6

3) Trouble d'adaptation :

Thérapie de couple	10
Mobbing au travail	2
Divorce	7

4) Trouble d'humeur :

Anxiété	3
Violence conjugale	3
Problème familial	7
Gérer les émotions	4
Abus sexuel	2

5) Trouble de comportement :

TDAH	3
Comportement social	6

6) Trouble d'addiction :

Alcoolisme, drogue	3
--------------------	---

Répartition selon le sexe et le stade de maturité

Homme	Femme	Enfant	Total
17	50	19	86

L'effectif du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale

Pour réaliser au mieux les missions qui ont été confiées au Centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale l'effectif qui a été à disposition se composait comme suit :

- Une psychologue qui pendant un total de **201 heures** a été présente.

Le détail des prestations s'articule à **21 heures** de supervision générale, **93 heures** de supervision individuelle, **12 heures** de formation, **14 heures** de supervision dans les maisons de relais et **65 heures** de supervision individuelle dans les maisons de relais.

- Une éducatrice diplômée à titre de **25 heures** par semaine.

Ces tâches s'articulent comme suites : **60 heures** des groupes de paroles et **1 587 heures** pour l'organisation et la présence lors des différents évènements.

2,5 collaborateurs sur le régime d'une convention d'activation relative à une affectation temporaire à des travaux d'utilité collective. (ATC ancien ATI)

1 personne a été affecté au service écoute et soutien situé au 1, place du Marché et était principalement en charge de la coordination et gestion administrative des demandes de suivi.

1 personne a été affecté au centre d'écoute de soutien et d'inclusion sociale, situé au 8, rue de l'Église pour la recherche des fonds, rédaction des lettres et autres tâches administratives.

0,5 personne était a eu comme mission de soutenir le service socio-culturel dans les préparations pour les différents évènements organisé au long de l'an 2019.

2) Service sensibilisation

Le service propose et organise des activités sous différentes formes comme des ateliers de sensibilisation, groupes de paroles, sorties éducatives, etc., et autour de différents thèmes comme par exemple l'estime de soi, la communication non-violente, l'abus sexuel, les risques d'Internet et des réseaux sociaux etc.

Les enfants, les adolescents, les parents, mais aussi les professionnels du secteur sont le public cible.

Le service apporte également un soutien en collectif ou en individuel aux professionnels du secteur de l'enfance. Le but est d'apporter par le biais de la supervision un accompagnement approfondi face aux problèmes rencontrés au quotidien.

Les séances de supervision sont organisées en petits groupes de douze personnes maximums, au sein des instances demandeuses.



ACTIVITES PREVENTIVES ORGANISEES EN 2019

- **Groupes de parole et conférences**

Les groupes de parole ont été basés sur les thématiques de l'estime et la confiance en soi, le harcèlement psychique et physique, le cybermobbing, les compétences sociales, et la violence à l'école.

Ils sont ouverts aux enfants et adolescents et donnés dans les structures d'accueil et au sein de l'association.

En tout **476 enfants et adolescents** ont participé aux différents ateliers.

Pour se faire, pendant **60 heures** les collaborateurs de l'association « La main tendue asbl Angela », ont été présents dans les différentes structures d'accueil de la commune de Pétange.

Sur base des différents ateliers, des suivis individuels ont été proposés à certains enfants.

- **Supervision**

Le service sensibilisation apporte également un soutien aux professionnels du secteur de l'enfance par le biais de la supervision collective ou individuelle. Le but étant d'apporter un accompagnement approfondi aux professionnels du secteur socio-éducatif pour les soutenir face aux différents problèmes rencontrés dans leur quotidien.

Pendant l'année 2019, **90 membres du personnel socio-éducatif** ont participé aux différents groupes proposés dans les localités de la commune de Pétange.

- **Suivi individuel des professionnels**

Deux interventions ont été de nature individuelle.

- **Forum**

Le service sensibilisation de l'association a participé activement au forum de prévention organisé par la maison des jeunes de Pétange avec un atelier destiné au cyberharcèlement dans lequel **225 adolescents** ont été informés sur les dangers existants. L'atelier proposé se déroulait sur quatre jours consécutifs.

À l'issue des ateliers les adolescents se sont adressés à l'association pour avoir une plateforme d'échange concernant leurs vécus et expériences sur les réseaux sociaux.

3) Service Socio-culturel

Le service socio-culturel organise ou participe aux différents événements et manifestations qui servent à promouvoir l'association et la sensibilisation du grand public face aux missions prioritaires de l'association.

Les activités servent également à récolter des fonds qui sont destinés à couvrir une part des frais de structure et de fonctionnement du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale.

Pour renforcer la visibilité, **40 bénévoles** ont représenté l'association à **15 manifestations** et événements pendant **1 587 heures**, ce qui démontre de nouveau l'engagement exemplaire de tous les volontaires.

Manifestations et événements organisés et participations en 2019

2 mars 2019: Spinning for children à Obercorn

31 mars 2019: Cavalcade à Pétange

27 mars 2019 : Assemblée Générale à la salle « A Rousen » à Pétange

17 mai 2019 : Quiz musical au Centre de loisir à Lamadelaine

15 juin 2019 : Brocante à Huncherange

6 juillet 2019 : Dîner de bienfaisance au « Home St. Jean » à Pétange

24 et 26 juillet 2019 : « Vakanzaktioun »

2 août 2019 : Clôture de la « Vakanzaktioun »

8 au 11 octobre 2019 : Forum de toxicomanie

15 novembre 2019 : Quiz musical au Centre de loisir à Lamadelaine

17 novembre au 20 décembre 2019 : Emballage des cadeaux chez MAXI TOYS

31 novembre au 2 décembre 2019 : Marché de Noël à Pétange

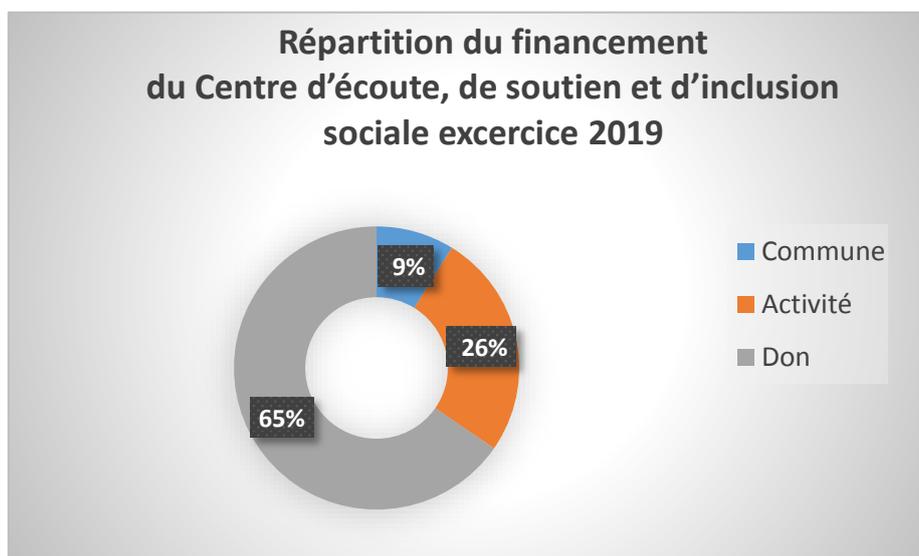
10 décembre 2019 : Marché de Noël à la cour des comptes européenne

12 décembre 2019 : Marché de Noël chez AVERY à Pétange

14 et 15 décembre 2019 : Marché de Noël au LTMA

Le financement du centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale

Le centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale se finance par des dons, des prestations et des subsides accordés par les administrations publiques et des particuliers. Pendant l'exercice 2019, le centre d'écoute, de soutien et d'inclusion sociale a été soutenu à hauteur de **119 810,07 Euros**. Ce montant comprend également les loyers subventionnés par la commune de Pétange pour les locaux administratifs du centre d'écoute, de soutien et de l'inclusion sociale.



Nous remercions pour leurs soutiens généreux :

(En ordre alphabétique)

- Aikido Aubange
 - Arcelor Mittal
 - Bernabei Robert
 - Cercle dramatique Rodange
 - Entente « Vereiner Peiténg »
 - Fondation KIWANIS Luxembourg
 - Fondation de Luxembourg
 - Fondation Martine et Bertram Pohl
 - Fondation United the King Baldouin
 - KIWANIS Club Mamerdall Lions Club Luxembourg
 - Optique Alain Schrank s.à.r.l
 - Ordre sacré militaire constant St. Georg
-
- Ainsi que les généreux donateurs privés
 - L'association tient à remercier en particulier la Commune de Pétange pour son soutien, notamment pour la mise à disposition des salles d'écoute

Centre psycho-socio-éducatif

Centre psycho-socio-éducatif

Le centre psycho-socio-éducatif se décline en quatre services :

- **Le service psycho-socio-éducatif en famille**
- **Le service de consultations psychologiques**
- **Le service de logements encadrés en milieu ouvert (SLEMO)**
- **Le service de logements encadrés**

1) Le service psycho-socio-éducatif en famille

5247.49 heures de suivis éducatifs en famille en 2019 (heures de déplacement compris)

Il s'agit d'une assistance psychique, sociale et éducative en famille dans le cadre de la loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille. Cette aide ambulatoire permet de soutenir tout mineur résident au Grand - Duché de Luxembourg ainsi que les membres de sa famille qui seraient confrontés à des difficultés relationnelles et/ou éducatives. Cet accompagnement se fait principalement en milieu familial. La demande peut être volontaire, sur initiative de la famille, respectivement sur demande d'un professionnel, ou encore contraignante lorsqu'elle est à l'initiative du Tribunal de la Jeunesse en vue de protéger le bon développement de l'enfant (loi du 10 août 1992 relative à la Protection de la Jeunesse).

Ces suivis sont enrichissants ; d'une part, parce que la réussite des objectifs fixés avec la famille dépend des ressources intrinsèques de chaque famille ; d'autre part, car ils amènent la famille/la personne à être l'acteur de ses propres changements et de sa propre évolution.

Ces suivis sont adaptés en fonction des besoins. Leur durée varie d'une à cinq heures par semaine, selon les objectifs à atteindre. Ils permettent de tracer un portrait des comportements et des compétences de l'enfant et/ou de la famille afin de développer un projet individualisé.

Notre rôle est d'offrir :

- Une assistance psychique, sociale et éducative de l'enfant et de sa famille
- Un soutien aux familles dans leurs réponses aux besoins éducatifs et relationnels au profit de leurs enfants
- Un lieu d'écoute et d'échange (mise en évidence des aptitudes et des compétences de la personne)
- Un travail en réseau pour soutenir la progression
- Un projet d'intervention basé sur des objectifs définis en commun
- Des réponses adaptées à la demande
- Une adaptation progressive au milieu de référence

Chiffre clé en 2019

185

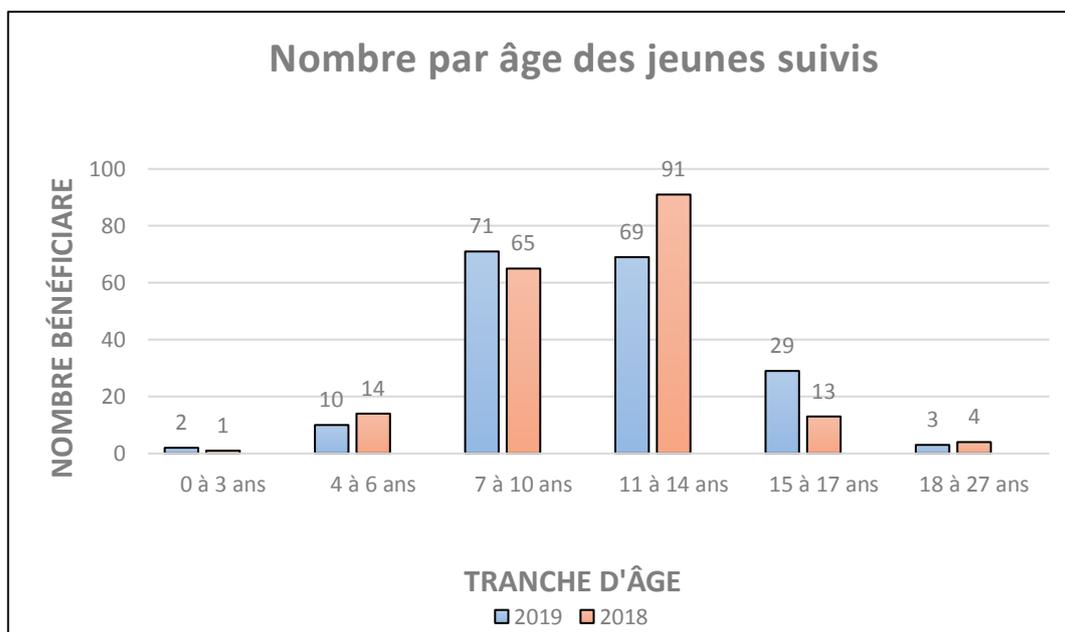
 Jeunes suivis en

2019, 116 du sexe masculin et 69 du sexe féminin (suivis éducatifs et psychologiques)

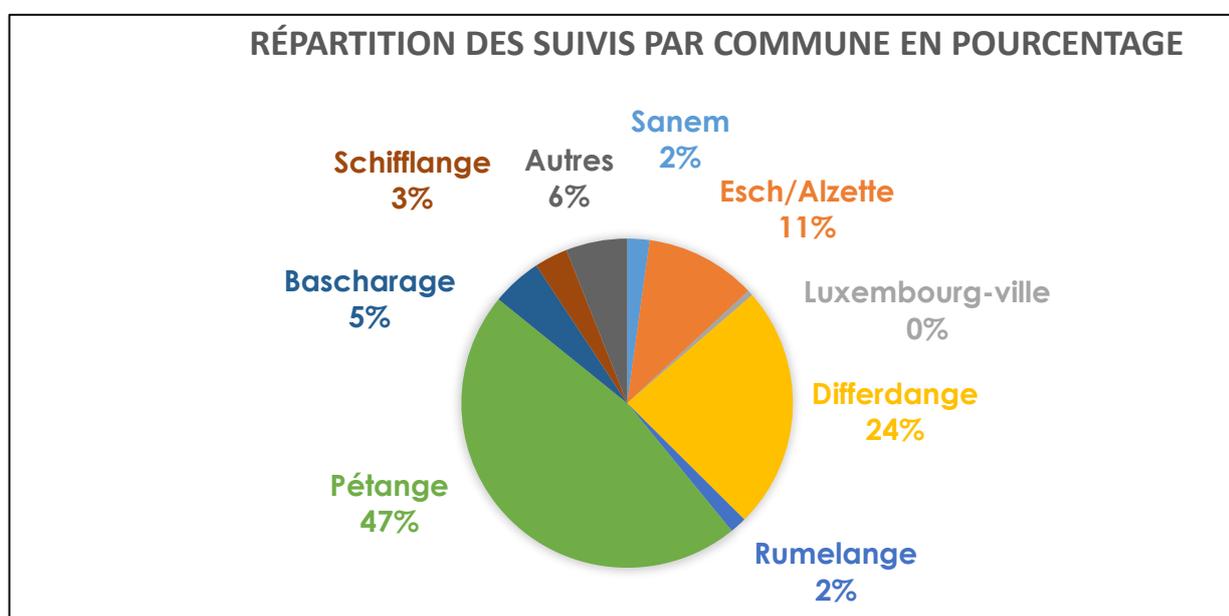
5 247,49 heures de suivis socio-éducatif en 2019

5 113,00 heures de suivis psychologique en 2019

AGE DES JEUNES (comparatif 2018/2019)



REPARTITION DES SUIVIS PAR COMMUNE



2) Le service de consultation psychologique

5113,00 heures de suivis psychologiques en 2019

L'association propose un suivi psychologique ambulatoire aux enfants et jeunes adultes en demande d'aide dans le but de favoriser leur bien-être psychique (ceci dans le cadre de la loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille. Cette demande peut être volontaire, sur initiative de la famille, respectivement sur demande d'un professionnel, ou encore imposé par le Tribunal (loi du 10 août 1992 relative à la Protection de la Jeunesse).

Objectifs

- prévenir dans la mesure du possible les troubles du comportement, les troubles de la personnalité et les troubles relationnels et socio-affectifs auprès des enfants et jeunes adultes ;
- offrir les meilleures chances de développement à l'enfant et au jeune adulte, lui permettant de développer ses compétences et ses sentiments de valeurs propres, ainsi qu'une image de soi réaliste et positive ;
- atténuer les répercussions de troubles du comportement, troubles de la personnalité et des troubles relationnels et socio-affectifs sur la participation et l'inclusion sociale des enfants et jeunes adultes ;
- répondre aux besoins d'information, de guidance et de soutien des familles, par rapport à la situation et au développement de l'enfant.

Population cible

Enfants, jeunes adultes, présentant des troubles du comportement, des troubles de la personnalité et des troubles relationnels ou socio-affectifs.

3) Le service de logements encadrés en milieu ouvert (SLEMO)

Il s'agit d'une assistance psychique, sociale et éducative de jeunes adultes (de 18 à 27 ans) en situation de détresse (article 11 de loi AEF du 16 décembre 2008 forfait 8.2)

1314,74 heures d'encadrement en 2019

Population cible

Jeunes de 18 ans à 27 ans qui sont capables d'organiser leur vie quotidienne dans un régime d'autonomie partielle.

Objectifs

- accueillir des jeunes en conformité avec un projet d'autonomisation (PA) validé par l'ONE (office nationale de l'enfance), pour une durée limitée dans un cadre de vie structuré et structurant, adapté à leurs besoins ;
- accompagner, pendant la période de cet accueil, le développement de ces jeunes personnes et soutenir plus particulièrement le développement de leurs compétences sociales et relationnelles, ainsi que leurs ressources émotionnelles et socio-affectives.

Mise en œuvre

- le projet d'autonomisation est une forme particulière de projet d'intervention qui marque le passage à l'âge adulte et qui veillera à décliner les trois dimensions suivantes : le logement en indépendance, le travail et/ou les études et les relations familiales et affectives ;
- l'activité, les objectifs et l'intensité varient en fonction de l'âge, des besoins et de l'autonomie du jeune.

(Source : <http://www.men.public.lu/fr/enfance-jeunesse/one/03-aides-proposees/01-acc-soc-edu-jour-nuit/index.html>)

L'importance du logement dans le processus d'accès à l'autonomie des jeunes en détresse

L'hébergement temporaire qui est proposé constitue une première étape dans le parcours d'insertion des jeunes. Il doit leur permettre de surmonter un moment particulièrement difficile, une rupture dans leur environnement social et familial et d'élaborer ou de poursuivre leur projet d'insertion.

Notre rôle :

- Offrir une aide temporaire au logement
- Donner les moyens au jeune adulte d'appivoiser son monde intérieur et gérer la relation monde interne/monde externe
- Favoriser la prise de conscience par le jeune adulte de ses capacités et de ses limites
- Gérer les périodes de crise
- Permettre une intégration psychosociale progressive
- Faciliter une insertion dans la vie en proposant un accompagnement concret basé sur un projet de vie individuel
- Être un lieu-relais pour le jeune adulte et son entourage.

Les principes :

- **Le respect de la dignité humaine**
- **Le respect du droit à la vie personnelle, à l'intimité et à la sûreté**
- **La promotion de la personne**
- **Le positionnement de la personne au cœur de son projet**
- **L'adoption du principe de « non abandon »**
- **Le travail en équipe**
- **Le respect d'un cadre déontologique**

4) Le service des logements encadrés

Ce service a été développé, en 2012, notamment pour résoudre les problèmes de logement des jeunes adultes de 18 à 27 ans en situation difficile, voire précaire (rupture sociale et/ou familiale).

Le projet est subventionné par le Ministère de la Famille. L'association bénéficie également d'une convention de mise à disposition de quatre logements par l'Administration communale de Pétange.

Dans ce cadre, l'association assure la gestion des logements en question au bénéfice de jeunes en difficulté pour une durée déterminée. Un suivi psycho-socio-éducatif, ainsi qu'un accompagnement individuel adapté aux besoins et au projet de vie de chaque bénéficiaire d'un logement dit « encadré » est également mis en place.

Dans le cadre de l'accompagnement individuel mis en place, le jeune adulte va être orienté, guidé et soutenu de façon à atteindre ses objectifs et/ou son projet de vie.

Ainsi, l'association sert de tremplin et favorise la réinsertion de ces jeunes adultes en difficulté dans un milieu social et familial perturbé.

Généralités de la population cible en 2019

Nom du service / Organisme gestionnaire	Nombre de personnes encadrées	Adultes		Mineurs	
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles
La Main Tendue ASBL Angela	7	2	4	1	

Tranche d'âge de la population cible

Âge	Hommes	Femmes	Total
< 18	1	0	1
18 - 25	1	1	2
26 - 30	1	3	4
31 - 40			
41 - 50			
51 - 60			
61 - 70			
71 - 80			
+ 80			
Inconnu			

Nationalité de la population cible

Nationalité	Hommes	Femmes	Total
Luxembourgeoise	3 (dont 1 mineur)	2	5
Ressortissants UE (précisez)		1 (Française)	1
Ressortissants non UE (précisez)		1 (Albanaise)	1

Durée de séjour

Nom du service/Organisme gestionnaire	Durée du séjour	Total : Nombre de clients différents	Hommes	Femmes
La Main Tendue ASBL Angela	1 - 3 jours			
	4 - 7 jours			
	1 - 2 semaines			
	2 semaines à 1 mois			
	1 mois à 3 mois			
	3 mois à 6 mois	2		2
	6 mois à 12 mois	1		1
	12 mois à 24 mois	2	1	1
Plus de 24 mois	3	2	1	

Projets et orientations 2020

- Intensifier la recherche de financement, notamment grâce à l'obtention de la reconnaissance d'utilité publique, de façon à maintenir l'équilibre des dépenses et des recettes malgré l'augmentation des charges
- Fidéliser les bénévoles engagés
- Poursuivre et développer nos actions de prévention
- Un centre thérapeutique d'accueil de jour et de nuit pour mineurs placés



La Main Tendue a.s.b.l. Angela

Reconnu d'utilité publique suivant arrêté grand-ducal du 20 juillet 2017



